# Informations générales

Email de contact : ddt-scph@jura.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Jura Nord

Si protocole de préfiguration : date de signature : 21 septembre 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC Jura Nord, nature: CC, SIREN: 243900560

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* Projet alimentaire territorial
* SDAGE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* Convention globale CAF

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Axe 1 : Un territoire accuillant et de proximité
* Orientation A1 : Adapter l’offre de logement aux besoins des populations existantes et des nouveaux arrivants
* Orientation A2 : Renforcer l’offre de services et d’équipements pour répondre aux besoins des habitants et veiller à la bonne intégration des nouvelles populations
* Orientation 13 : Développer des emplois locaux et faciliter l’accueil de nouvelles entreprises
* Orientation A4 : Promouvoir une offre de commerces et de services de proximité et encourager le développement de l’économie circulaire
* Axe B : Préserver la qualité de vie et la qualité des espaces
* Orientation B1 : Développer la mobilité pour tous, entre les différents pôles du territoire, respectueuse de la qualité du cadre de vie
* Orientation B2 : Veiller à un aménagement équilibré et durable de l’espace valorisant la qualité du cadre de vie
* Orientation B3 : Intégrer les risques dans le choix d’aménagement pour faire de Jura Nord un territoire résilient
* Axe C : Développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités
* Orientation C1 : Préservation et découverte du patrimoine - s’ouvrir au développement touristique
* Orientation C2 : Promouvoir une agriculture redynamisée et durable
* Orientation C3 : Valoriser le positionnement de Jura Nord comme “Territoire à Energie Positive”
* Axe D : Renforcer la mobilisation, la gouvernance et l’implication des acteurs
* Orientation D1 : Communiquer sur nos atouts et nos spécificités, en interne et vers l’extérieur
* Orientation D2 : Mettre en place une organisation de la Communauté de communes adaptée à la conduite du projet de territoire
* Orientation D3 : Coopérer avec les territoires voisins

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 0

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 0

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) :

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE :

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national :

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié :

Recrutement d’un volontaire territorial en administration :

Mobilisation de l’ingénierie locale :

Mobilisation d’une ingénierie externe :

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat :

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€